

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 24T161

DOMAINE : 8.3 Voirie

Objet : Pose d'un échafaudage
Lieu de la demande : 1 rue Molière
Du 01/06 au 28/09/2024

Le Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales articles L2213-1 et suivants.
Vu le code général de la propriété des personnes publiques, notamment les articles L2121-1, L2122-1, L2122-4 et L2125-1.
Vu le code de l'environnement et notamment les chapitres IV du titre V du livre V.
Vu le code de la route, notamment les articles R411-1 et suivants, R411-17 à R411-28 et R110-1 et suivants.
Vu le code pénal notamment l'article R610-5.
Vu le règlement de voirie de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole.
Vu la délibération n°22121633 du 16 décembre 2022 qui tarifie l'occupation du domaine public sur le territoire communal,

CONSIDERANT la demande du pétitionnaire : **SCI 1 rue Molière – 9 avenue R. Garros – 13700 Marignane** pour le compte de : **SCI 1 rue Molière représentée par son gérant, M. PARCOLLET Nicolas**, qu'en raison des travaux susmentionnés, et qu'afin d'éviter tout risque d'accident, il est nécessaire de régler la circulation et le stationnement.

ARRÊTE :

Article 1 : Le pétitionnaire est autorisé à entreprendre les travaux visés en objet et devra mettre en place et respecter les prescriptions en annexe.

Article 2 : Le pétitionnaire sera rendu responsable de tous dommages ou accidents résultant de ses travaux ou installation ou de l'insuffisance de la signalisation.

Article 3 : L'autorité de police municipale pourra ordonner la mise en fourrière des véhicules en infraction aux dispositions du présent arrêté, conformément à la matérialisation de la signalisation mise en place.

Fait à Marignane, le **12 JUIN 2024**

Cet acte peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Mairie ou d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Marseille par courrier ou par saisine dématérialisée, via l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr, dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception en sous-préfecture.



Le Maire,
Eric Le Dissès

Demande de permission ou d'autorisation de voirie, de permis de stationnement, ou d'autorisation d'entreprendre des travaux

Code de la voirie routière L113-2 ; L115-1 à L116-8 ; L123-8 ; L131-1 à L131-7 ; L141-10 et L141-11
Code général des collectivités territoriales L2213-6 ; L2215-4 et L2215-5

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14023*01

Le demandeur Particulier service public maître d'oeuvre ou conducteur d'opération entreprise

Nom : PARCOLLET Prénom : Nicolas
Dénomination : SCI Rue Hoherie Représenté par : Parcollet Nicolas
Adresse Numéro : 9A Extension : _____ Nom de la voie : Rolland Garros
Code postal 13400 Localité : MARIGNANE Pays : _____
Téléphone 06 23 75 21 33 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : FRANCE
Courriel : e.renouartout@gmail.com @

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : IDEM Prénom : _____
Adresse Numéro : _____ Extension : _____ Nom de la voie : _____
Code postal _____ Localité : _____ Pays : _____
Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____
Courriel : _____ @

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° _____ Route nationale n° _____ Route départementale n° _____ Voie communale n° _____
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : _____ + _____ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : _____ + _____
Adresse Numéro : 10 Extension : _____ Nom de la voie : Hoherie
Code postal 13400 Localité : MARIGNANE
Document d'urbanisme antérieur (déclaration de travaux ou permis de construire) : _____
Référence cadastrale : Section(s) : AN Parcelle(s) : 470 Lieu-dit : MARIGNANE

Nature et date des travaux

Pose de compteur / branchement aux réseaux ⁽¹⁾

	Pose de clôtures	Pose de portail (portillon)	Plantations
À l'alignement	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>	oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
En retrait de l'alignement	_____ mètres	_____ mètres	_____ mètres

Dépôt ou Stationnement ⁽²⁾ Saillie ou Surplomb ⁽²⁾ Aménagement d'accès ⁽²⁾ Ouvrages divers ⁽¹⁾

Station service Renouvellement Création
Autres Pose d'un échafaudage toute hauteur et largeur
Date prévue de début d'application 01 06 2024 Durée d'application (en jours calendaires) : 120

Nota : Pour connaître la délimitation du domaine public routier au droit d'une propriété riveraine, il faut déposer, auprès du gestionnaire de la route concernée et selon les modalités qu'il aura fixées, en complément, une demande d'alignement individuel.

⁽¹⁾ Compléter le cadre ouvrages divers ⁽²⁾ compléter le cadre correspondant

ANNEXE A L'ARRETE DE CIRCULATION



En date du

LOCALISATION DE LA DEMANDE

1 rue Molière
13700 Marignane

PROPRIETAIRE DE LA VOIE

METROPOLE

DEPARTEMENTALE

COMMUNALE

PRIVEE

LE PETITIONNAIRE

SCI 1 rue Molière (Représentée par M. PARCOLLET
Nicolas son gérant)

Adresse

9 avenue R. Garros - 13700 Marignane

Tél./FAX

06 23 75 21 33

Mail

e.renov.tout@gmail.com - ictrap@laposte.net

POUR LE COMPTE DE

SCI 1 rue Molière

DATES ET DUREE DES TRAVAUX

du 01/06/2024 AU 28/09/2024

NATURE ET DESCRIPTION DE LA DEMANDE

Pose d'un échaffaudage

Ouverture de tranchées conformément au Règlement de voirie CUMPM

Oui Non

HORAIRES DE CHANTIER : 08h00 - 17h00

LONGUEUR TRANCHE 50 M

STATIONNEMENT INTERDIT + PANNEAUX

VOIRIE DE MOINS DE 3 ANS

ALTERNAT MANUEL SI BESOIN

20 KM/H

PROTECTION DES PIETONS

DANGER

PASSAGE PIETONS

CHAUSSEE RETRECIE

PASSAGE VL ET PL

TRAVAUX 1/2 CHAUSSEE

INSTALLATION D'UNE BENNE OU DE CLOTURE DE CHANTIER

CONES DE SIGNALISATION

INSTALLATION ECHAFFAUDAGE

BALISAGE DU CHANTIER

INSTALLATION NACELLE

DAET

AVIS/OBSERVATION Direction de l'Aménagement Urbain :
DP N°13054 21 00087

Avis/ OBSERVATION Direction PNRQAD
AVIS FAVORABLE